

Séance
extraordinaire
11 septembre 2018

Procès-verbal de la séance **EXTRAORDINAIRE** tenue le **11 septembre 2018 à 20 h 30** à l'Édifice municipal, salle du Conseil, sis au 1700, rue Principale à Saint-Michel.

Sont présents :

Jean-Guy HAMELIN,	Maire;
Marcel ROY,	Conseiller;
Patrice LIRETTE,	Conseiller;
Patrick PHANEUF,	Conseiller;
Catherine LEFEBVRE,	Conseillère;
Mario GUÉRIN,	Conseiller;

Assistent également à la séance :

Daniel PRINCE,	Directeur général & secrétaire-trésorier
Caroline PROVOST,	Secrétaire-trésorière adjointe

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Étant tous présents, les membres du conseil renoncent par écrit à l'avis de convocation.

2018-09/234

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de **Marcel ROY**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE le Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté:

ORDRE DU JOUR

1. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - 3.1. Demande d'exclusion - Partie des lots 3 992 585 et 4 591 297 du Cadastre du Québec
4. LOISIRS ET CULTURE
 - 4.1. Demande de permis d'alcool / Journée de la Culture
5. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

2018-09/235

Demande d'exclusion - îlot déstructuré # 23

ATTENDU la demande adressée par la municipalité de Saint-Michel à la CPTAQ afin d'agrandir son périmètre d'urbanisation et demande à celle-ci d'ordonner l'exclusion de la zone agricole d'une superficie approximative de 4 hectares, correspondant à une partie des lots 3 992 585 et 4 591 297 du cadastre du Québec. (Dossier # 414433 de la CPTAQ)

ATTENDU que le 6 septembre 2018, dans un avis de modification de l'orientation préliminaire, la CPTAQ est maintenant d'avis qu'elle pourrait faire droit, en partie, à la demande et pourrait ordonner l'exclusion d'une superficie d'environ 3 hectares de la superficie visée, soit celle située entre l'îlot 23 et le prolongement prévu de la rue Stéphane.

ATTENDU que dans le même avis, la CPTAQ mentionne qu'elle serait disposée à faire droit à une demande d'exclusion de la superficie située dans l'îlot 23, telle que déjà identifiée dans le SADR de la MRC des Jardins-de-Napierville permettant ainsi à la Municipalité d'agrandir son périmètre d'urbanisation.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Jean-Guy HAMELIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

De demander à la CPTAQ d'ordonner l'exclusion de la zone agricole de la superficie située dans l'îlot déstructuré 23, telle que proposée par celle-ci dans son avis de modification de l'orientation préliminaire daté du 6 septembre 2018 dans son dossier portant le numéro 414433;

De requérir l'appui de la MRC des Jardins-de-Napierville et, sur approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, modifier son schéma d'aménagement et de développement révisé afin d'agrandir le périmètre d'urbanisation de la municipalité de Saint-Michel qui fait l'objet des présentes;

D'amender, par la suite, le plan d'urbanisme de la Municipalité ainsi que le règlement de zonage afin de permettre l'agrandissement de son périmètre urbain en conformité avec le schéma d'aménagement et de développement amendé.

ADOPTÉE

LOISIRS ET CULTURE

2018-09/236

Demande de permis d'alcool / Journée de la Culture

Sur proposition de **Patrice LIRETTE**, il est MAJORITAIREMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil mandate madame Geneviève TARDIF, directrice du service des loisirs, culture et vie communautaire pour faire une demande de permis de réunion auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux, au nom de la municipalité de Saint-Michel pour la Journée de la Culture qui aura lieu le 29 septembre 2018. Celle-ci est autorisée à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

ADOPTÉE

2018-09/237

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de **Mario GUÉRIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QU'à 20h33, de lever la séance.

(s) Jean-Guy Hamelin
Jean-Guy HAMELIN, Maire

(s) Daniel Prince
Daniel PRINCE, Directeur général &
secrétaire-trésorier